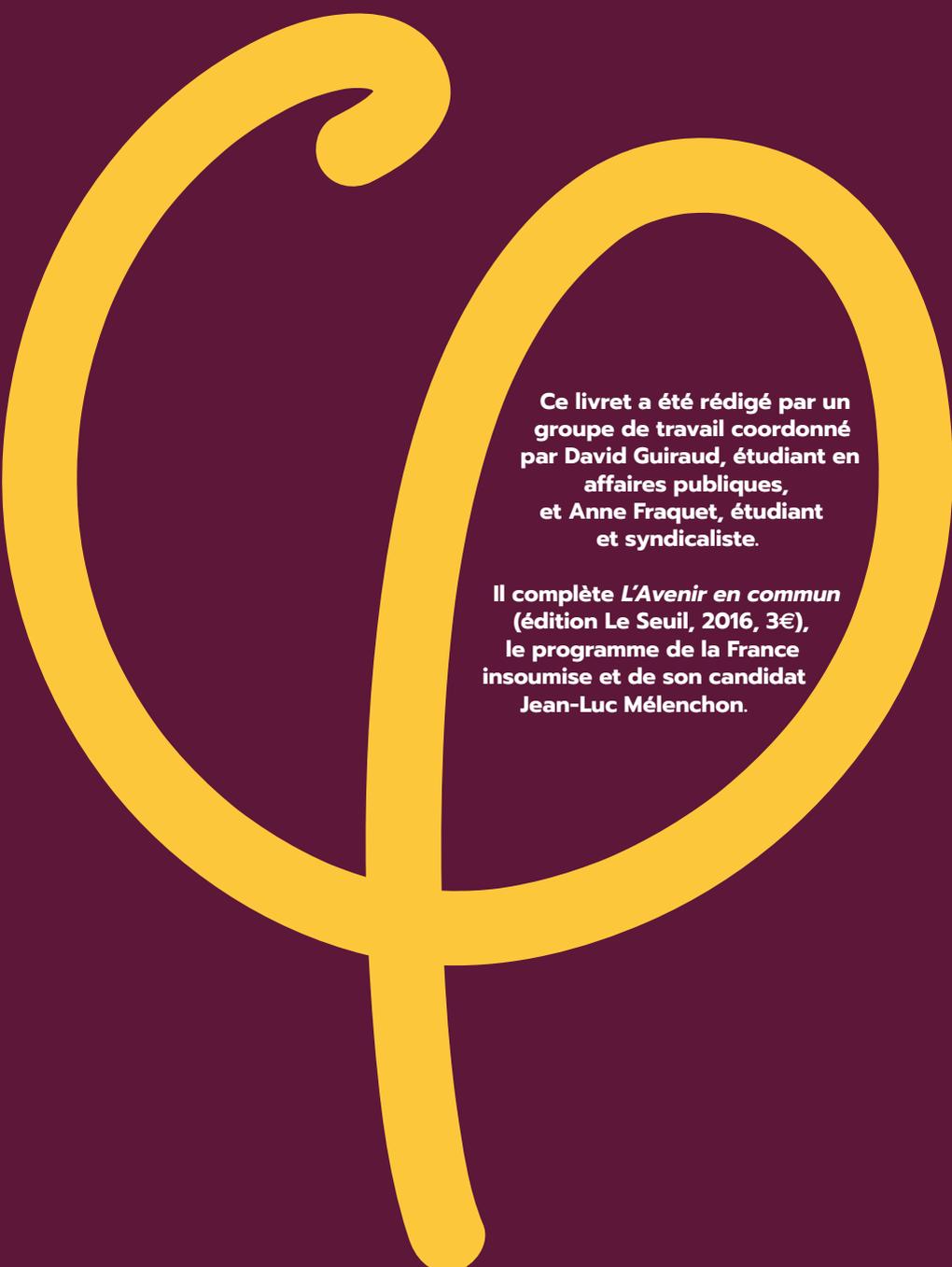


 **L'AVENIR** *M. S. Louchon*
EN COMMUN *2017*



POUR L'ÉMANCIPATION
DE LA JEUNESSE



**Ce livret a été rédigé par un
groupe de travail coordonné
par David Guiraud, étudiant en
affaires publiques,
et Anne Fraquet, étudiant
et syndicaliste.**

**Il complète *L'Avenir en commun*
(édition Le Seuil, 2016, 3€),
le programme de la France
insoumise et de son candidat
Jean-Luc Mélenchon.**

POUR L'ÉMANCIPATION DE LA JEUNESSE

« Dans notre France moderne, qu'est-ce donc que la République ? C'est un grand acte de confiance. Instituer la République, c'est proclamer que des millions d'hommes sauront tracer eux-mêmes la règle commune de leur action ; qu'ils sauront concilier la liberté et la loi, le mouvement et l'ordre ; qu'ils sauront se combattre sans se déchirer ; que leurs divisions n'iront pas jusqu'à une fureur chronique de guerre civile, et qu'ils ne chercheront jamais dans une dictature, même passagère, une trêve funeste et un lâche repos. Instituer la République, c'est proclamer que les citoyens des grandes nations modernes, obligés de suffire par un travail constant aux nécessités de la vie privée et domestique, auront cependant assez de temps et de liberté d'esprit pour s'occuper de la chose commune. Et si cette République surgit dans un monde monarchique encore, c'est d'assurer qu'elle s'adaptera aux conditions compliquées de la vie internationale sans entreprendre sur l'évolution plus lente des peuples, mais sans rien abandonner de sa fierté juste et sans atténuer l'éclat de son principe.

***Oui, la République est un grand acte de confiance
et un grand acte d'audace. »***

Jean Jaurès

Discours à la jeunesse
au lycée d'Albi, 1903

Sommaire

1 • Notre constat : une jeunesse oubliée.....	5
2 • Notre projet : la jeunesse en commun.....	9
1. Instaurer le droit de vote dès 16 ans	11
2. Créer le service citoyen obligatoire	12
3. Attribuer une allocation d'autonomie	15
3 • Nos propositions : pour l'égalité et l'émancipation.....	18
1. Vivre et travailler dignement	19
2. Décider librement de son avenir	20
3. Construire des logements étudiants	22

Notre constat : une jeunesse oubliée

Au 1^{er} janvier 2017, la France compte 20 millions de jeunes de moins de 25 ans, soit 30 % de la population. Un peu plus de la moitié est scolarisée. En moins de cinquante ans, le nombre de jeunes effectuant une formation qualifiante a ainsi été multiplié par sept. Ce temps de formation vers un haut niveau de qualification n'est plus simplement un passage de quelques-un·e·s mais une étape essentielle dans le parcours de citoyen·ne.

Mais cette nécessité d'un haut niveau de qualification, condition essentielle pour placer la France au service de l'émancipation et de la transition écologique, se heurte à la réalité : **la galère incessante pour que leurs études puissent se concilier avec un mode de vie digne et choisi.**

En 2012, plus de 23 % (environ un quart) des 18-24 ans vivaient sous le seuil de pauvreté, contre 17,6 % en 2002. Entre un et quatre ans après la fin des études, diplômé-e-s comme non-diplômé-e-s connaissaient en 2014 un taux de chômage supérieur à celui constaté pendant les décennies antérieures, en particulier pour les personnes seulement diplômées du brevet (ou sans diplôme).

Parmi les jeunes qui ont un emploi avec un revenu mensuel moyen de 1 360 €, la moitié continue à habiter chez leurs parents. Chez les étudiant-e-s, ils sont 32 % à continuer à vivre chez leurs parents et seulement 12 % à avoir accès à un logement universitaire.

Pauvreté, chômage, précarité... La manière dont notre pays traite sa jeunesse n'est pas à la hauteur de ce qu'un pays aussi riche que le nôtre devrait lui proposer. Quelle que soit la diversité de leurs parcours et de leurs situations, les jeunes subissent de plein fouet les conséquences désastreuses des politiques uniquement guidées par la logique du profit immédiat.

On exige d'elles et d'eux de se former le plus vite possible – si possible dans des filières lucratives à court terme – en leur faisant miroiter de grandes carrières sans leur donner véritablement les moyens d'y arriver. Restant vivre sous le toit de leurs parents de plus en plus longtemps, **beaucoup sont forcé-e-s de travailler dans des domaines très éloignés de leurs études ou leurs objectifs de vie**, d'enchaîner les « petits boulots », de vivre dans la pauvreté et de se restreindre au quotidien.

Les jeunes qui décrochent de leurs études par désillusion, par lassitude, ou simplement parce qu'elles et ils ne peuvent pas envisager financièrement des études longues, le vivent comme un échec personnel. Et même pour celles et ceux qui arrivent au bout de leurs études, ce parcours du combattant peut engendrer des frustrations, le ressentiment d'une jeunesse à qui n'est proposée aucune perspective d'avenir.

C'est aussi de la vie politique dont les jeunes sont tenu-e-s à l'écart, alors même que les décisions y sont prises en leur nom. Critiqué-e-s pour leur supposée indifférence, elles et ils sont dénigré-e-s par les médias et par une certaine classe politique lorsqu'elles et ils décident de s'impliquer dans les débats. Leurs idées sont dépréciées, leurs moyens d'action méprisés, leurs mobilisations réprimées, comme on a pu le voir lors de la mobilisation contre la Loi travail en 2016.

Mais les jeunes générations n'ont pas déserté le terrain politique, elles en ont été écartées par un système où elles n'ont ni le droit de parler ni le droit de se taire. **Il est temps de faire vraiment place aux jeunes, à tous les niveaux de la société, car l'avenir en commun c'est d'abord elles et eux qui vont le construire !**

Une part spécifique de la jeunesse, celle des « cités », est en outre confrontée aux violences policières et aux discriminations. Il est grand temps d'affirmer que tous les jeunes de notre pays ont le même droit à construire leur avenir sous les hospices de la maxime républicaine, *liberté, égalité, fraternité*.

**Notre projet :
la jeunesse
en commun,
citoyenne,
autonome et
qualifiée**

Les jeunes doivent être reconnu·e·s et respecté·e·s comme des citoyen·ne·s à part entière, leur autonomie assurée, leurs droits étendus et renforcés, de la cité à l'université.

Notre projet pour les jeunes s'organise autour de quatre grands axes.

1 Instaurer le droit de vote dès 16 ans

Beaucoup décrivent les jeunes comme des inconscient·e·s influençables. Cette image s'effondre face à la réalité. **Dès 16 ans, les jeunes commencent à faire leur propre choix de vie** et ont déjà beaucoup de droits et de devoirs. À 16 ans, on peut ainsi être émancipé de la tutelle de ses parents. Certain·e·s travaillent déjà, cotisent à la Sécurité sociale, participent aux élections professionnelles et parfois payent même des impôts. Lorsqu'elles et ils sont en formation, elles et ils élisent des représentant·e·s et militent dans des syndicats. Dans leur vie quotidienne, elles et ils sont également investi·e·s dans de nombreuses associations. Dans leurs différents parcours de vie et d'étude, les jeunes sont déjà régulièrement confronté·e·s aux responsabilités du vote. **Ils doivent donc avoir aussi le droit de participer aux décisions collectives qui engagent l'ensemble de la société.**

Et si la plupart des jeunes ne se reconnaissent pas dans les choix politiques, c'est aussi parce que l'organisation démocratique sous la V^e République ne permet pas d'exprimer son désaccord. **L'ouverture du droit de vote à 16 ans va de pair avec le vote obligatoire et la reconnaissance du vote blanc.** C'est ajouter environ 1,5 million d'électeur·trice·s supplémentaires potentiel·le·s. Couplé au vote obligatoire que nous proposons également, c'est faire entrer des millions de bulletins de vote des jeunes filles et jeunes gens dans les élections ! Et c'est donc imposer aux représentant·e·s d'en tenir compte.

Le vote à 16 ans est déjà à l'œuvre dans plusieurs pays. Par exemple au Brésil, en Équateur ou en Argentine. Mais aussi, plus près de nous géographiquement, en Écosse où il a été appliqué pour le référendum d'indépendance de 2014. Il existe aussi en Allemagne, dans plusieurs Länder soit pour les élections locales, soit pour les élections locales et régionales. **Enfin, en Autriche, il est généralisé à toutes les élections.**

2 Créer le service citoyen obligatoire

Pierre-Emmanuel,

25 ans, habite à Niederbronn-les-Bains, près de Strasbourg.

« J'ai fait un BTS assistant de gestion, pour avoir un Bac +2. Et puis j'ai eu l'impression d'être bloqué. Je n'avais pas envie de faire ça. Pas envie de m'enfermer dans un truc ou on resterait au SMIC toute la vie. À l'armée, j'avais plus de visibilité, avec le système de grades. J'ai fait une préparation militaire, un stage pour voir si ça me plaisait ou pas. À la base, j'avais un projet précis dans l'armée. Mais je me suis rendu compte que le recruteur, il te met où il veut. J'avais des résultats pas mal. Mais ça s'est mal passé concernant mes vœux d'affectation, j'ai eu l'impression d'être une variable d'ajustement. J'ai arrêté, mais ça m'a appris des choses.

Dans la préparation que j'ai faite, il devait y avoir ¼ de personnes illettrées, ou avec des gros problèmes de lectures et d'élocution. Je ne savais même pas que ça existait avant de faire ce stage dans l'armée. J'ai retrouvé tous les gens écartés. [...] **Pendant mon expérience, je n'imaginai pas qu'il y avait des gens aussi différents dans le pays.** D'une certaine manière, ça m'a fait comprendre que tu as besoin des autres. Dans la vie de tous les jours, tu peux davantage t'en sortir seul. Pas ici. T'es obligé de te mêler au groupe si tu veux t'en sortir.

L'objection de conscience, c'est pendant l'action ? Ça prendrait quelles formes ? Moi, j'ai fait des exercices qui n'avaient aucun sens, on me disait "c'est comme ça et ça a toujours été comme ça". C'est intéressant de pouvoir faire de l'objection de conscience. Mais ça doit être fait intelligemment.

Je trouve bien les tâches qui pourront être proposées dans le service citoyen obligatoire : pompiers, assistance aux personnes... dans la société, on a des œillères, on ne veut pas voir le mal des autres ; je me dis que si je vois des personnes en situation difficile **lors de mon service citoyen, ça peut me faire un déclic ; ça peut renforcer le respect qu'on a chacun envers l'autre. »**



Le service citoyen obligatoire, c'est neuf mois rémunérés au smic et comprenant une formation militaire initiale avec un droit à l'objection de conscience. Il s'appliquera pour les femmes et pour les hommes, sur tout le territoire, y compris dans les départements d'outre-mer, les zones rurales et les quartiers populaires par conscription avant 25 ans. Ce service sera proche du lieu de vie, en limitant le « casernement » aux fonctions qui l'exigent réellement.

Les jeunes seront affecté.e-s à des tâches d'intérêt général : secours à la population, sapeurs-pompiers, sécurité publique, défense, sécurité civile, protection et réparation de l'environnement, appui à des associations labellisées d'intérêt général. **Participer au service citoyen, c'est être au service de soi et au service de tou-te-s.**

Le service citoyen est aussi un moment de remise à niveau gratuite des jeunes qui ont pu décrocher du système scolaire ou qui sont en difficulté. Il comprend en effet **un bilan de santé, une évaluation des capacités d'écriture, de lecture et de calcul avec leur éventuelle mise à niveau**, mais aussi la **formation gratuite à la conduite** et le passage de l'examen du permis de conduire.

Le service citoyen garantira le droit à changer de corps d'affectation en cas de problèmes manifestes. Les jeunes qui le souhaitent pourront aussi rejoindre la garde nationale, placée sous commandement civil. Un livret de la même collection précisera les missions de la garde nationale.

3 Attribuer une allocation d'autonomie

© David Guiraud



Layla,

22 ans, née à Paris

« **C'était très compliqué [d'avoir un logement]**, je n'avais pas un très bon dossier car c'était dur d'avoir des garants. Mes parents sont artistes, ont des revenus irréguliers, donc pas vraiment de fiches de paie à donner. Ce sont des amis qui sont

devenus garants... c'est spécial. À ce moment-là, j'avais toujours ma bourse, mais elle a baissé de près de 200 € d'un coup, car c'était calculé sur les revenus de l'année précédente de mes parents ; mais comme ils ont des salaires irréguliers, gagner plus une année ne voulait pas dire qu'ils pouvaient m'aider plus l'année suivante ! J'ai dû chercher un nouvel emploi pour compenser.

Financièrement, au début ça allait, j'habitais chez mes parents, à Paris. Mais au bout d'un moment c'est devenu plus difficile. C'était ni un problème de distance, ni de conflit, mais à un **certain âge, ça devient difficile de vivre avec des parents qui vous renvoient à l'enfant que vous n'êtes plus vraiment**. J'ai habité en colocation avec des amis. À la fin de la coloc, je me suis retrouvée dans une situation beaucoup plus compliquée. J'ai dû retourner chez mes parents. Mes cartons restaient entassés chez ma mère, car j'attendais tous les jours une solution qui n'arrivait pas, j'avais beau chercher... j'étais encombrante, car je voulais juste être de passage. J'avais l'impression de ne plus être chez moi, même si j'y avais vécu vingt ans. »

De plus en plus de jeunes ont recours à des prêts bancaires pour payer leurs études et les frais quotidiens, tandis que d'autres galèrent en survivant de petits boulots qui nuisent à leurs études. Ceci alimente une bulle de la dette étudiante. Pour mettre un terme à la précarisation grandissante de leurs conditions de vie et d'étude, nous proposons d'instaurer **une allocation d'autonomie d'un montant de 800 € par mois pour les jeunes de 18 à 25 ans, d'une durée de trois ans**, sous réserve d'une formation qualifiante et sous condition de ressources.

Cette allocation d'autonomie protégera les jeunes des galères du salariat pendant les études. Elle leur permettra de prendre directement en main leurs affaires quotidiennes et de ne pas avoir à se reposer sur leurs familles, notamment pour les plus modestes. Pour les cursus supérieurs à trois ans, le système actuel des bourses sera maintenu.

La mise en place de l'allocation d'autonomie encouragera l'ensemble des jeunes en formation à remplir leur propre déclaration fiscale. C'est **une première étape essentielle vers l'autonomie**. Il sera nécessaire de mettre en place, dans l'ensemble des lieux de formation, via les réseaux des Œuvres universitaires, des guichets pour aider et accompagner dans ces démarches. Des services sociaux seront mis à disposition pour les cursus plus longs.

L'allocation d'autonomie représente un coût net de 2,8 milliards d'euros. Son financement sera assuré par le budget de l'État en incluant notamment des aides déjà existantes. La demi-part fiscale, donnée aux familles lorsqu'elles ont à charge un·e jeune en formation, représente 1,5 milliard d'euros. Les allocations familiales versées entre 18 et 20 ans peuvent également être mobilisées. Indépendants financièrement vis-à-vis de leur famille, les études des jeunes ne seront plus une lourde charge financière pour les familles.



© L'Espresso, Federico Cirillo/PC/Mor



Nos propositions : pour l'égalité et l'émancipation

1 Vivre et travailler dignement

Comme le reste de la population, aucun·e jeune ne doit vivre en dessous du seuil de pauvreté. C'est la condition d'une dignité, nécessaire pour tout·e·s les jeunes. Ainsi, dans le cadre de la « garantie dignité » et du plan personnel contre la pauvreté, les jeunes entre 18 et 24 ans auront accès au RSA qui sera revalorisé.

500 000 de jeunes de 18 à 24 ans ne sont ni en emploi ni en formation. Le système éducatif peut briser et laisser sur le côté certain·e·s jeunes, qui arrêteront leurs études rapidement ou en sortiront sans diplôme. **Pour répondre aux enjeux écologiques de demain, il faut pouvoir qualifier tout le monde quel que soit son parcours.** Ainsi, nous protégerons la période de l'insertion professionnelle par la suppression des « emplois d'avenir », qui n'ont pas fonctionné, par des « contrats jeunes » d'une durée de cinq ans, dans le secteur non marchand et public. Plus de 400 000 de ces contrats donneront droit à une formation qualifiante en alternance ou à une préparation aux concours de la fonction publique.

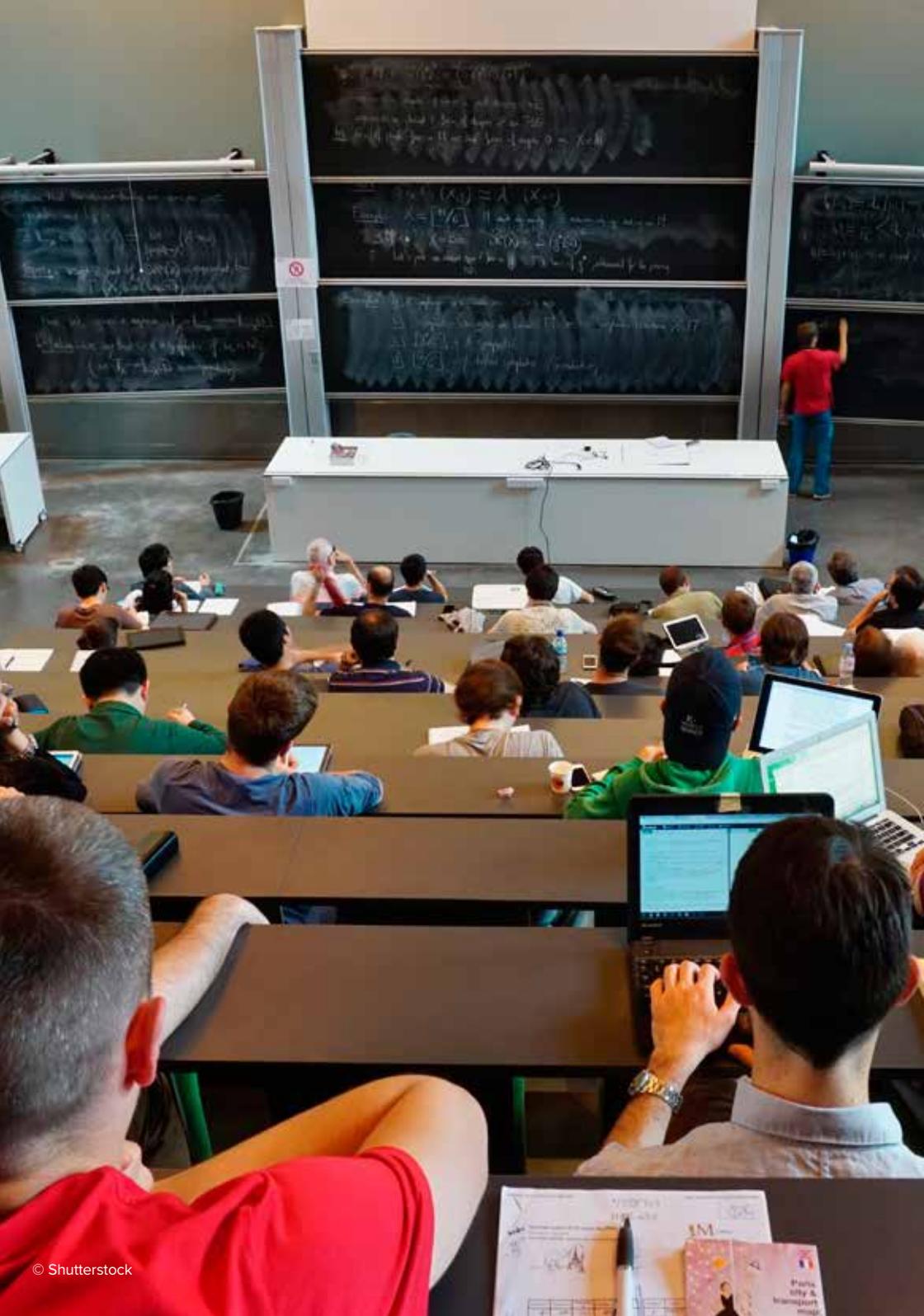
Vivre dans la dignité, c'est aussi renforcer les moyens de l'indépendance matérielle des jeunes, en premier lieu le logement. Nous proposons donc les mesures suivantes :

- Mettre en œuvre un **plan d'éradication du logement insalubre et construire 200 000 logements** publics par an.
- Augmenter le nombre de places en cité universitaire avec la **création de 15 000 logements étudiants** régis par le CROUS par an.
- Mettre en œuvre un plan de rénovation des résidences existantes, avec la mise aux normes écologiques.

2 Décider librement de son avenir

Pour éviter que les études soient subies ou guidées, notre responsabilité est de donner aux jeunes une hauteur de vue sur leur avenir **pour choisir en conscience et librement leur parcours**. Viser l'émancipation des jeunes, c'est donner la possibilité à tou-te-s de faire des choix éclairés. Pour cela, il faut :

- Créer un véritable service public de l'orientation.
- Redonner un rôle d'accompagnement et des moyens pour ce faire aux CIO (Centres d'information et d'orientation), notamment en facilitant leur implantation locale.
- Revaloriser l'ensemble des parcours techniques ou professionnels.
- Renforcer les moyens de l'aide sociale à l'enfance (ASE) et de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ).



3 Construire des logements étudiants

Hélène,

24 ans, fille d'une famille nombreuse de proche banlieue parisienne

« Pendant un an, mes parents m'ont aidé financièrement pour payer ma part d'une colocation pour faire une formation en Rhône-Alpes. **J'ai senti que j'étais un poids financier**, c'est pour ça que je ne me suis pas permis de continuer ces études. La seule fois où j'ai ressenti que c'était un " luxe " d'aller étudier en province, c'était horrible. Je ressentais la pression, car cela avait des conséquences sur ma famille, et ça coûtait aussi à mes frères et sœurs.

Il y a des périodes où c'est assez lourd de ne jamais être chez soi. Je vagabonde entre chez mes parents et chez mon copain. Sans jamais avoir un lieu à moi. Je vis clairement chez eux et pas chez moi. Je me sens invitée partout mais du coup nulle part chez moi. Maintenant je m'y suis plus ou moins résignée. On nous fait vivre dans un mythe, **on nous fait croire qu'à partir de 18 ans, on pourra avoir son propre logement, alors que ce n'est pas du tout le cas.** Je n'ai d'autre choix que de m'en accommoder en attendant. »

L'accès à un logement décent est un parcours du combattant. Le logement est la première barrière à l'autonomie des jeunes, qui oscillent trop souvent entre la cohabitation avec leurs parents ou la galère du parc privé. **Pouvoir vivre proche de son lieu d'étude et de façon digne n'est pas un luxe, mais une condition indispensable de la réussite scolaire.** Le plan d'investissement de début de mandat dégagera 2 milliards d'euros pour rénover les universités et construire des logements étudiants. Ainsi, la construction de résidences universitaires occupera une grande place, avec pour objectif 15 000 mises en chantier de logements sociaux étudiants par an (contre 6 600 par an entre 2012 et 2016)

Bruce,

34 ans, agriculteur, Dijon

« J'ai commencé par une mauvaise orientation, dans une voie qui n'était peut-être pas la mienne. Mais **je n'avais pas non plus les moyens de faire un autre parcours**. Non seulement parce que mes parents n'avaient pas assez d'argent pour assumer des longues études mais aussi parce que je n'avais pas envie de m'investir dans quelque chose qui ne me faisait pas envie... Pour mon lycée, il y avait un paradoxe entre mon engagement dans l'établissement, j'étais élu lycéen, et ma volonté de travail dans la formation, pour eux c'était « dommage ». Le choix de métier que j'ai fait bien plus tard, c'est un choix conscient : celui de refuser le modèle économique inhumain. Dans ce choix, je me retrouve et je m'éclate.

Après mon bac STI [science et technologie de l'industrie], j'avais le choix entre le BTS ou DUT, mais aucune des voix possibles ne me faisait envie. Je suis allé directement à l'usine, en rentrant dans des grosses entreprises en intérim. Durant mon intérim, j'ai accepté de faire les 3-8. J'avais besoin de m'assumer financièrement, j'ai peut-être fait un choix de facilité mais j'avais besoin de gagner mon argent, pour pouvoir conquérir mon indépendance. Pendant une période de chômage, je me suis rendu compte que ce qui me branchait c'était les grands espaces. Avec un organisme, j'ai eu accès à un BTA [Brevet de technicien agricole] gestion forestière puis un BTSA [Brevet de technicien supérieur agricole]. Le scolaire pour moi n'a pas marché, c'est le changement du mode d'apprentissage qui m'a fait du bien. On venait tous de parcours particuliers, on était tous des ovnis. Il y avait beaucoup de gens laissés de côté comme moi. **Reprendre une formation, c'est une galère pour des raisons économiques** : frais de bouche mais aussi des formations. Moi j'ai eu la chance d'avoir des aides sinon je pense que je ne l'aurais jamais fait. »

POUR L'ÉMANCIPATION DE LA JEUNESSE

Les livrets de la **France insoumise** complètent **L'Avenir en commun**, le programme de la France insoumise et de son candidat **Jean-Luc Mélenchon**.

L'Avenir en commun n'a de sens que si nous le construisons ensemble au cours d'un processus collectif de débats.

La collection des « Livrets de la France insoumise » offre cet espace d'échanges pour enrichir le programme en continu.

Les livrets abordent une variété de sujets qui donneront à la France son nouveau visage et l'inscriront différemment dans le monde. On peut gouverner autrement le pays si l'on se tourne vers le peuple.

Chaque livret expose les enjeux du sujet et dessine les perspectives d'une révolution citoyenne dont notre pays a tant besoin. Chaque livret présente aussi les mesures nécessaires pour y arriver. Le tout sera à chaque fois le fruit d'un travail collectif et coordonné.

Le programme *L'Avenir en commun* est élaboré sous la direction de Charlotte Girard, juriste et Jacques Généreux, économiste.

La collection des « Livrets de la France insoumise » est coordonnée par Laurent Levard, agroéconomiste et Danièle Obono, chercheuse en anthropologie sociale.

 **L'AVENIR** *Mélenchon 2017*
EN COMMUN

Retrouvez toutes les informations
sur le programme l'Avenir en commun
sur www.jlm2017.fr

